African Scientific Journal
ISSN : 2658-9311
Vol : 03, Num 39 Décembre 2026

DE LA DIPLOMATIE POLITIQUE À LA GÉOÉCONOMIE TERRITORIALISÉE EN AFRIQUE : ANALYSE DISCURSIVE D'UNE RECOMPOSITION DANS LES DISCOURS ROYAUX MAROCAINS (1999–2026)

FROM POLITICAL DIPLOMACY TO TERRITORIALIZED GEOECONOMICS IN AFRICA: A DISCOURSE ANALYSIS OF RECOMPOSITION IN MOROCCAN ROYAL SPEECHES (1999–2026).

Auteur 1 : Rachid EL MARJANY.

Rachid EL MARJANY[1] — ORCID : 0009-0001-9956-7351 — Doctorant DBA
[1] Eklore-ed School of Management / ESC Pau Business School, France

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : EL MARJANY .R (2026) « DE LA DIPLOMATIE POLITIQUE À LA GÉOÉCONOMIE TERRITORIALISÉE EN AFRIQUE : ANALYSE DISCURSIVE D'UNE RECOMPOSITION DANS LES DISCOURS ROYAUX MAROCAINS (1999–2026)», African Scientific Journal « Volume 03, Num 39 » pp: 001 – 018.

DOI : 10.5281/zenodo.24079718.
Copyright © 2026 – ASJ

African Scientific Journal
ISSN : 2658-9311
Vol : 03, Num 39 Décembre 2026

Résumé

Cet article analyse l'évolution des orientations africaines dans le discours royal marocain de juillet 1999 à juillet 2026, afin d'examiner l'articulation entre une diplomatie principalement politique et relationnelle et une géoéconomie davantage territorialisée. L'étude repose sur 319 discours, messages et interventions royaux évoquant l'Afrique, sélectionnés parmi 721 textes officiels. Elle associe une analyse diachronique des fréquences lexicales, réalisée avec NVivo et Excel, à une lecture qualitative contextualisée. Les résultats montrent une recomposition progressive, mais non linéaire : la coopération, le développement et l'intégration demeurent, tandis que l'investissement, les infrastructures, l'énergie et les connexions territoriales gagnent en visibilité, particulièrement depuis 2023. L'Initiative atlantique apparaît moins comme une rupture que comme l'articulation plus explicite d'orientations antérieures, reliant l'ouverture maritime des États du Sahel, la connectivité régionale et les projets structurants. La notion de géoéconomie territorialisée est proposée comme grille de lecture de cette transformation discursive, distincte de la mise en œuvre effective des orientations exprimées.

Mots-clés : Discours royal ; Politique africaine du Maroc ; Géoéconomie territorialisée ; Analyse diachronique ; Initiative atlantique ; Sahel.

African Scientific Journal
ISSN : 2658-9311
Vol : 03, Num 39 Décembre 2026

Abstract

This article examines the evolution of Africa-related orientations in Moroccan royal discourse from July 1999 to July 2026, focusing on the articulation between predominantly political and relational diplomacy and a more territorially embedded form of geoeconomics. It draws on 319 royal speeches, messages and addresses referring to Africa, selected from 721 official texts, and combines diachronic lexical frequency analysis, conducted using NVivo and Excel, with a contextual qualitative reading. The findings reveal a progressive but non-linear reconfiguration: cooperation, development and integration persist, while investment, infrastructure, energy and territorial connectivity gain prominence, particularly since 2023. The Atlantic Initiative appears less as a break than as a more explicit articulation of earlier orientations, linking maritime access for Sahelian states, regional connectivity and major infrastructure projects. The concept of territorialized geoeconomics is proposed as a framework for interpreting this discursive transformation, distinct from the actual implementation of stated orientations.

Keywords: Royal discourse; Morocco's African policy; Territorialized geoeconomics; Diachronic analysis; Atlantic Initiative; Sahel.

African Scientific Journal
ISSN : 2658-9311
Vol : 03, Num 39 Décembre 2026

Introduction

La politique africaine du Maroc est généralement appréhendée à travers ses manifestations diplomatiques et économiques : visites officielles, accords de coopération, investissements et projets structurants. Le présent article a pour sujet la transformation des orientations africaines formulées dans les discours, messages et interventions royaux entre juillet 1999 et juillet 2026. Il vise à caractériser, à partir d'une analyse documentaire diachronique, la place respective des registres politiques, économiques et territoriaux, ainsi que leur articulation dans le temps. L'objet d'étude est donc le discours institutionnel et non une évaluation de la réalisation effective des projets annoncés. Dans le contexte marocain, le discours royal constitue une source privilégiée pour analyser la formulation et la légitimation des priorités stratégiques ; il ne saurait cependant être confondu avec une mesure des effets de l'action publique.

Depuis juillet 1999, le discours relatif à l'Afrique mobilise la solidarité Sud-Sud, la coopération politique et des enjeux économiques de plus en plus explicitement associés aux infrastructures, à l'énergie et à la connectivité. Le retour du Maroc à l'Union africaine en 2017, le projet de gazoduc avec le Nigeria et la proposition du 6 novembre 2023 de faciliter l'accès des États du Sahel à l'océan Atlantique constituent des jalons utiles pour contextualiser cette évolution. La problématique est la suivante : comment les orientations africaines du Maroc se recomposent-elles dans le discours royal entre 1999 et 2026, et dans quelle mesure l'Initiative atlantique de 2023 réarticule-t-elle des priorités déjà exprimées plutôt qu'elle ne marque une rupture discursive ?

L'hypothèse de travail est celle d'une recomposition cumulative mais non linéaire : les registres de la diplomatie politique et de la coopération ne disparaissent pas, tandis que des instruments économiques et des connexions entre territoires acquièrent une visibilité accrue. La notion de « géoéconomie territorialisée » désigne ici, à titre de proposition analytique, l'articulation discursive entre objectifs stratégiques, instruments économiques et ancrages spatiaux. Pour étudier cette hypothèse, l'article mobilise 319 textes évoquant l'Afrique, retenus au sein d'un ensemble de 721 interventions officielles, et combine des fréquences lexicales par période avec une lecture qualitative contextualisée. Les résultats seront interprétés comme des indices de saillance discursive, non comme une mesure directe des politiques effectivement réalisées.

La démonstration suit sept étapes : la première expose le cadre conceptuel et les travaux antérieurs ; la deuxième précise le corpus et la méthode ; la troisième présente les variations lexicales

African Scientific Journal
ISSN : 2658-9311
Vol : 03, Num 39 Décembre 2026

diachroniques ; la quatrième examine le passage de la coopération aux projets ; la cinquième analyse l'articulation Atlantique–Sahel ; la sixième interroge le désenclavement fonctionnel ; la septième étudie les registres de légitimation. La conclusion revient sur la portée et les limites des résultats.

1. Le discours Royal, source et vecteur de la stratégie africaine du Maroc

Dans le système politique marocain, la monarchie occupe une place centrale dans la production de la légitimité et l'organisation du champ politique (Tozy, 1999). Le discours royal énonce les orientations de l'action publique, y compris en politique étrangère, où les grandes initiatives africaines sont le plus souvent annoncées par le Souverain. Analyser ce discours ne revient pas pour autant à le confondre avec la politique menée : il en livre la formulation, pas la mesure.

Une partie des travaux sur la politique africaine du Maroc porte sur les instruments diplomatiques et économiques de son action extérieure (Dafir, 2012 ; Moisseron et Daguzan, 2019). D'autres ont pris le discours royal pour objet : Hassouni (2022) étudie l'argumentation et la persuasion dans quatre discours consacrés à l'Afrique ; Yamani (2025) lit trois interventions royales à travers la coopération Sud-Sud et les projets structurants ; Mouhsine et Durance (2026) analysent cinquante-deux grands discours, dans leur version arabe, pour y repérer une vision du développement national. À notre connaissance, aucune de ces études ne retrace, à partir d'un corpus exhaustif, l'évolution et l'articulation des orientations africaines du discours royal depuis 1999.

Luttwak (1990) définit la géoéconomie comme la poursuite d'objectifs stratégiques par des moyens économiques, la logique du conflit empruntant la grammaire du commerce. Elle ne permet pas, à elle seule, de saisir la place que le discours accorde aux territoires. Les travaux sur le développement fondé sur les infrastructures montrent pourtant que les grands projets transfrontaliers visent désormais à concevoir des territoires fonctionnels, reliés au-delà des frontières et insérés dans les chaînes de valeur (Schindler et Kanai, 2021). La géoéconomie territorialisée désigne ici l'articulation entre la mobilisation d'instruments économiques à des fins stratégiques et la place croissante accordée aux territoires qu'ils concernent ou qu'ils sont appelés à relier. Son intérêt analytique sera évalué à la lumière des résultats.

Sur le plan méthodologique, l'analyse des documents institutionnels exige de distinguer le statut de la source, sa sélection et les interprétations que permet son contenu (Bowen, 2009). L'analyse de contenu rappelle, de son côté, que le dénombrement de formes lexicales ne dispense ni

African Scientific Journal
ISSN : 2658-9311
Vol : 03, Num 39 Décembre 2026

d'expliciter les unités d'analyse, ni de discuter la validité des inférences produites à partir des textes (Krippendorff, 2018). Ces précautions sont particulièrement importantes lorsqu'un corpus officiel est mobilisé pour étudier une trajectoire stratégique.

2. Corpus et méthode

Le corpus rassemble la totalité des 721 discours, messages et interventions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI de juillet 1999 à juillet 2026, dans leurs traductions françaises officielles publiées par la Maghreb Arabe Presse (MAP, 1999–2026). Tout texte comportant au moins une occurrence de la famille lexicale « Afrique / africain / africaine / africains / africaines » a été retenu, soit 319 textes (44,2 % du corpus initial).

Les textes sont examinés selon quatre séquences : 1999–2008, 2009–2015, 2016–2022 et 2023–juillet 2026. Ce découpage tient compte de jalons de la politique africaine du Maroc, sans présupposer qu'ils correspondent à des ruptures dans le discours.

Les textes ont été organisés dans NVivo et exploités dans Excel. L'unité documentaire est un discours, message ou intervention ; les observations quantitatives portent sur des occurrences lexicales rapportées au nombre de documents de chaque séquence. Le repérage repose sur un dictionnaire de mots-clés regroupés en cinq ensembles : coopération et intégration ; investissement, financement et échanges ; infrastructures et connectivité territoriale ; énergie et chaînes productives ; projection géostratégique Afrique–Sahel–Atlantique. Les six référentiels du tableau 1 correspondent à des termes particuliers, distincts de ces ensembles. Les fréquences sont confrontées à une lecture contextualisée d'extraits datés, afin de distinguer la co-présence de termes de leur association argumentative. Cette articulation entre description quantitative et analyse documentaire s'inscrit dans les précautions méthodologiques discutées par Bowen (2009) et Krippendorff (2018).

La sélection repose sur la présence d'au moins une forme de la famille lexicale « Afrique / africain / africaine / africains / africaines » dans les versions françaises officielles. Elle rend le corpus traçable selon un critère explicite, mais peut exclure des interventions pertinentes évoquant seulement un pays, le Sahel ou l'Atlantique. Les périodes sont de durée et de taille inégales ; les comptages ne sont pas normalisés par le nombre total de mots, et peuvent être sensibles à la longueur des textes, à la traduction et à la polysémie des termes. Aucune mesure de fidélité intercodeurs n'est rapportée : la lecture qualitative doit donc être considérée comme interprétative et non comme une validation indépendante du codage. En l'absence de la matrice des occurrences

et de la liste documentée des textes, les chiffres publiés ne peuvent pas être recalculés dans la présente version. Le dictionnaire annoncé comme disponible auprès de l'auteur gagnerait à être joint, avec les règles d'inclusion et d'exclusion, pour permettre une réplication complète.

Tableau 1. Synthèse du protocole documentaire et de ses limites

Dimension	**Choix de recherche / précaution**
Périmètre annoncé	721 interventions royales officielles, juillet 1999–juillet 2026
Critère de sélection	Présence d'une forme lexicale « Afrique / africain(e)(s) »
Corpus analysé	319 textes retenus (44,2 % de l'ensemble annoncé)
Temporalité	1999–2008 ; 2009–2015 ; 2016–2022 ; 2023–juillet 2026
Traitement	NVivo et Excel ; occurrences moyennes par document et lecture contextualisée
Portée	Saillance et articulation discursives ; aucune inférence directe sur les effets des politiques
Limites	Textes de longueur inégale, traductions françaises, sélection lexicale, codage non validé indépendamment

Source : protocole décrit dans l'article ; tableau de synthèse établi à partir des informations fournies par l'auteur.

3. La transformation du discours royal sur l'Afrique : évolutions, territorialisation et articulations géoéconomiques

Le tableau 2 présente les fréquences moyennes par document de six termes, distincts des cinq ensembles thématiques. Ces indicateurs permettent une comparaison descriptive, sous réserve des différences de longueur et de composition entre les séquences.

Tableau 2. Évolution de six référentiels lexicaux du discours royal sur l'Afrique (occurrences moyennes par document)

Référentiel	1999–2008	2009–2015	2016–2022	2023–juil. 2026
Coopération	2,29	3,55	2,13	0,97
Investissement	1,05	1,38	1,24	1,71
Infrastructures	0,23	0,55	0,53	0,74
Énergie	0,56	1,28	1,24	1,16
Atlantique	0,01	0,26	0,11	1,03
Sahel	0,21	0,32	0,23	0,52

Source : exploitation lexicale du corpus des discours, messages et interventions royaux, NVivo–Excel. (Fréquences moyennes par document, arrondies à deux décimales).

3.1. 1999–2008 : la prédominance du développement et de la coopération

La première séquence est dominée par le développement (6,81 occurrences par document) et la coopération (2,29). L'investissement, l'énergie et les infrastructures restent secondaires ; l'Atlantique est presque absent (0,01) et le Sahel peu présent (0,21). Le développement peut toutefois renvoyer à des enjeux nationaux dans les textes où l'Afrique n'est évoquée que ponctuellement.

3.2. 2009–2015 : l'élargissement des orientations économiques et territoriales

Le développement atteint 10,29 occurrences par document, la coopération 3,55, le partenariat 3,49 et l'intégration 2,38. Les infrastructures, l'énergie et l'investissement progressent, et l'Atlantique devient plus visible (0,26).

3.3. 2016–2022 : des évolutions contrastées et des projets plus identifiables

La troisième séquence marque un infléchissement : le développement revient à 6,66 occurrences par document, la coopération à 2,13 et le partenariat à 1,76. Les infrastructures, l'énergie et l'investissement reculent légèrement, de même que l'Atlantique (0,11) et le Sahel (0,23). Certains projets deviennent toutefois plus identifiables : le gazoduc est mentionné 12 fois dans 9 textes et la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) 7 fois dans 4 documents, sans que ces références suffisent à établir une progression générale des préoccupations géoéconomiques.

3.4. 2023–juillet 2026 : l'affirmation des dimensions atlantiques et sahéliennes

Sur les 62 occurrences de l'Atlantique recensées dans le corpus, 32 se concentrent dans cette séquence de 31 textes (51,6 %), soit 1,03 occurrence par document. Le Sahel atteint 0,52 et l'investissement 1,71 ; l'industrialisation devient plus visible, avec 48 des 118 occurrences du

corpus (1,55 par document). La coopération tombe en revanche à 0,97. Cette baisse ne signifie pas nécessairement une perte d'importance : la fréquence d'un terme ne mesure pas, à elle seule, le poids politique d'une orientation.

3.5. Une territorialisation progressive, sans substitution des orientations

Les quatre séquences ne décrivent donc pas le remplacement d'une diplomatie politique par une diplomatie économique. Les reculs observés entre 2016 et 2022 et la baisse récente de la coopération écartent l'idée d'une accumulation lexicale continue. Sur la longue période, certains ensembles thématiques progressent néanmoins nettement : celui des infrastructures et de la connectivité territoriale passe de 0,74 à 1,94 occurrences moyennes par document entre la première et la dernière séquence, celui de l'énergie et des chaînes productives de 0,76 à 3,39. À partir de 2023, l'association de l'Atlantique et du Sahel aux infrastructures, à l'énergie et aux projets productifs suggère une territorialisation plus affirmée.

Tableau 3. Lecture synthétique des séquences et éléments de prudence interprétative

Séquence	**Constat décrit dans le corpus**	**Interprétation limitée**
1999–2008	Développement et coopération au premier plan	Prépondérance lexicale, sans exclusivité politique
2009–2015	Développement, partenariat, intégration et énergie plus visibles	Élargissement des registres, sans preuve de rupture
2016–2022	Recul de plusieurs moyennes ; mentions ciblées du gazoduc et de la ZLECAf	Trajectoire non linéaire ; projets discernables
2023–juillet 2026	Visibilité accrue de l'Atlantique, du Sahel, de l'investissement et de l'industrialisation	Articulation spatiale plus explicite, non mesure d'effets

Source : synthèse interprétative des résultats présentés en section 3 ; aucune donnée supplémentaire n'a été introduite.

African Scientific Journal
ISSN : 2658-9311
Vol : 03, Num 39 Décembre 2026

4. De la coopération aux projets : la matérialisation d'une ambition africaine

Cette évolution lexicale trouve un prolongement dans la manière dont les interventions royales présentent la coopération. Au Sommet du Forum sur la coopération sino-africaine, à Johannesburg, le 5 décembre 2015, le Roi Mohammed VI affirme :

« Le Maroc prend soin d'accorder une importance particulière à la mise en place de projets de coopération concrets et structurants avec les pays africains frères. »

Discours au Sommet du Forum sur la coopération sino-africaine, Johannesburg, 5 décembre 2015 — source : MAP (Mohammed VI, 2015b).

Les qualificatifs « concrets » et « structurants » associent la coopération à des réalisations : les engagements politiques trouvent un prolongement dans des initiatives économiques identifiables. Le message adressé au Forum pour l'investissement en Afrique, à Marrakech, le 8 novembre 2023, précise la fonction attribuée aux infrastructures :

« Nul doute que la mise en place de réseaux intégrés d'infrastructures est une condition nécessaire pour impulser la création de chaînes de valeur régionales. »

Message à la 4e édition du Forum pour l'investissement en Afrique, Marrakech, 8 novembre 2023 — source : MAP (Mohammed VI, 2023b).

Les réseaux sont ici envisagés comme des moyens de favoriser les chaînes de valeur régionales. Les deux interventions sont complémentaires : celle de 2015 associe la coopération à des projets structurants, celle de 2023 précise le rôle des infrastructures dans l'intégration productive régionale.

5. L'émergence de l'axe Atlantique–Sahel : une configuration stratégique en construction

Les références à l'Atlantique et au Sahel suivent deux trajectoires qui se rejoignent dans la proposition de novembre 2023.

5.1. Une géographie qui se construit dans le temps

La dimension atlantique apparaît bien avant 2023. Dans le message adressé au troisième Sommet Afrique–Union européenne, à Tripoli, le 29 novembre 2010, le Roi évoque l'« espace atlantique africain », ses enjeux économiques, environnementaux et sécuritaires. Le même message range « le désenclavement, la connectivité logistique » parmi les domaines de coopération avec les pays africains, sans les rattacher encore à une initiative d'ouverture maritime du Sahel (Mohammed VI,

African Scientific Journal
ISSN : 2658-9311
Vol : 03, Num 39 Décembre 2026

2010b). Le message adressé au Forum Crans Montana, à Dakhla, le 13 mars 2015, localise plus précisément cette orientation en présentant la ville comme une :

« plateforme d'échanges multiformes entre l'Atlantique, le Maghreb et le Sahel »

Message aux participants au Forum Crans Montana, Dakhla, 13 mars 2015 — source : MAP (Mohammed VI, 2015a).

Dakhla se voit attribuer une fonction d'interconnexion entre plusieurs espaces régionaux. Ces formulations annoncent l'approche territoriale de 2023, sans décrire encore le dispositif d'accès maritime proposé au Sahel.

5.2. Le Sahel : dépasser une lecture exclusivement sécuritaire

Les références au Sahel articulent enjeux sécuritaires et développement. Dans le message adressé au Sommet de l'Élysée sur la paix et la sécurité en Afrique, le 6 décembre 2013, le Roi appelle à une approche « globale et cohérente », conciliant action sécuritaire, développement humain et préservation de l'identité culturelle et cultuelle (Mohammed VI, 2013). Le discours du 6 novembre 2023 reprend cette orientation :

« Pour résoudre les difficultés et les problèmes auxquels se trouvent confrontés les Etats frères du Sahel, la solution ne peut être exclusivement sécuritaire ou militaire, mais elle doit se fonder sur une approche de coopération et de développement commun. »

Discours à la Nation à l'occasion du 48e anniversaire de la Marche Verte, 6 novembre 2023 — source : MAP (Mohammed VI, 2023a).

Il lui associe une proposition territoriale précise, l'accès des États du Sahel à l'Atlantique : le développement de la région est désormais lié à son ouverture vers la façade atlantique.

5.3. 2023 : la réunion des éléments dans un même discours

Le discours du 6 novembre 2023 réunit trois éléments : le projet de gazoduc Maroc–Nigéria, présenté comme un levier d'intégration régionale et de développement économique de la bande atlantique ; le cadre institutionnel réunissant les 23 États africains atlantiques ; l'initiative internationale visant à favoriser l'accès des États du Sahel à l'océan Atlantique. Cette formulation donne une cohérence plus explicite à des orientations antérieures et dessine une configuration associant l'Afrique atlantique et le Sahel. Elle rejoint les travaux qui abordent l'Afrique atlantique comme un espace géopolitique en construction, en examinant conjointement la connexion du Sahel

African Scientific Journal
ISSN : 2658-9311
Vol : 03, Num 39 Décembre 2026

à l'Atlantique, la maritimisation des économies africaines et la connectivité portuaire et énergétique (Machrouh, 2025).

Le message adressé au Sommet « L'Afrique pour l'Océan », à Nice, le 9 juin 2025, prolonge cette orientation : la vision atlantique s'étend aux pays du Sahel, auxquels il convient d'offrir un « débouché maritime structurant et fiable », et le Gazoduc Africain Atlantique, dénomination désormais utilisée pour le projet Maroc–Nigéria, y est présenté comme un « corridor d'interconnexion énergétique » (Mohammed VI, 2025). L'axe Atlantique–Sahel apparaît ainsi comme une configuration stratégique en construction.

6. De l'accès à la mer au désenclavement fonctionnel

L'Initiative atlantique soulève une question qui dépasse l'ouverture d'un accès maritime : dans quelles conditions cette ouverture peut-elle contribuer au désenclavement des États du Sahel ? Le terme « désenclavement » ne compte que 13 occurrences dans 13 documents, mais ces préoccupations sont présentes dès 2010. Le discours du 6 novembre 2023 en énonce les conditions infrastructurelles :

« Pour qu'une telle proposition aboutisse, il est primordial de mettre à niveau les infrastructures des États du Sahel et de les connecter aux réseaux de transport et de communication implantés dans leur environnement régional. »

Discours à la Nation à l'occasion du 48e anniversaire de la Marche Verte, 6 novembre 2023 — source : MAP (Mohammed VI, 2023a).

6.1. Des dimensions de connectivité associées dans le corpus

L'analyse distingue quatre dimensions : l'accessibilité maritime (accès à une façade), la continuité physique (liaisons infrastructurelles), la continuité fonctionnelle (fonctionnement des réseaux et des services de transport) et l'activation économique (activités susceptibles de bénéficier de ces connexions).

6.2. Le désenclavement comme fonctionnalité

Ces dimensions s'organisent en trois niveaux. Le premier, l'accès physique, regroupe l'accessibilité maritime et la continuité physique. Le deuxième, fonctionnel, porte sur la capacité des réseaux et des services à assurer des échanges fiables, à un coût compatible avec leur usage économique. Faye et al. (2004) montrent que les contraintes des pays enclavés tiennent également à la qualité des infrastructures, aux conditions de transit et aux relations avec les États traversés ;

African Scientific Journal
ISSN : 2658-9311
Vol : 03, Num 39 Décembre 2026

Teravaninthorn et Raballand (2009) soulignent le rôle des coûts, de l'organisation des services de transport et des conditions de concurrence dans la performance des corridors africains. S'agissant de la façade atlantique africaine, Amarir (2026) relève que la modernisation portuaire ne suffit pas à elle seule : la résilience se construit à l'échelle d'un réseau, ce qui suppose de relier les ports à des corridors terrestres efficaces, d'alléger les procédures frontalières et douanières et de renforcer la coordination régionale. Le troisième niveau concerne l'intégration productive : des connexions fonctionnelles peuvent favoriser les investissements, les échanges et l'insertion des territoires dans des chaînes de valeur régionales.

Le Gazoduc Africain Atlantique, présenté en 2023 comme contribuant à l'intégration régionale puis qualifié en 2025 de « corridor d'interconnexion énergétique » (Mohammed VI, 2025), relève d'une connectivité énergétique distincte des fonctions de transport de marchandises nécessaires à l'accès maritime des États sahéliens ; ses enjeux stratégiques et sa contribution attendue à l'intégration énergétique du continent font l'objet d'une analyse détaillée chez H'Midouche (2026). Le message de Nice associe par ailleurs Tanger Med, Nador West Med et Dakhla Atlantique à un écosystème logistique et industriel.

L'accès à une façade maritime n'est qu'une possibilité ; le désenclavement fonctionnel suppose des connexions utilisables, fiables et économiquement viables, selon les conditions de transit, la qualité des services et la gouvernance des corridors.

7. Souveraineté, partenariat et appartenance : les marqueurs d'une différenciation revendiquée

Cette section examine, par une lecture qualitative, trois marqueurs par lesquels le discours légitime le positionnement marocain : la souveraineté, le partenariat et l'appartenance africaine. La différenciation tient moins à ces principes eux-mêmes qu'à la manière dont le discours les associe.

7.1. Souveraineté et non-ingérence : un premier marqueur

Dans le message adressé au Sommet du Mouvement des non-alignés, à La Havane, le 16 septembre 2006, le Roi rappelle « le respect de la sacralité de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des nations, et la non-ingérence dans les affaires internes d'autrui » (Mohammed VI, 2006). Au deuxième Sommet arabo-africain de Syrte, le 10 octobre 2010, il appelle à « s'abstenir de toute ingérence dans les affaires intérieures d'un autre Etat » (Mohammed VI, 2010a). Devant la 69e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, le 26 septembre 2014, il souligne que les

African Scientific Journal
ISSN : 2658-9311
Vol : 03, Num 39 Décembre 2026

peuples ont besoin d'une « coopération fructueuse, fondée sur le respect mutuel » (Mohammed VI, 2014a). La souveraineté et la non-ingérence encadrent ainsi les relations entre États, tandis que le respect mutuel définit les modalités de leur coopération.

7.2. Du rapport d'assistance à la logique de partenariat

Le message adressé à la 9e session du Forum pour le développement de l'Afrique, à Marrakech, le 13 octobre 2014, oppose les « partenariats gagnant-gagnant » à « l'assistance conditionnée » et les associe à l'intégration régionale et à l'insertion de l'Afrique dans la création internationale de valeur (Mohammed VI, 2014b). Le message adressé au Forum Crans Montana du 17 mars 2017 présente la coopération Sud-Sud comme un moyen de partager les expertises, d'élargir les marchés et de favoriser l'investissement, dans le respect de la souveraineté nationale et entre « partenaires égaux » (Mohammed VI, 2017a). Cette valorisation qualitative renseigne sur la fonction attribuée au partenariat, non sur sa fréquence, en recul (section 3).

7.3. L'appartenance africaine comme source de légitimation

Le discours du 20 août 2017, prononcé à l'occasion du 64e anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple, inscrit l'engagement africain du Royaume dans une continuité historique :

« Le choix du Maroc de se tourner vers l'Afrique n'a pas été le fruit d'une décision fortuite. Il n'a pas été non plus dicté par des calculs conjoncturels ou des supputations éphémères. Il est plutôt le gage de notre fidélité à cette histoire commune, et l'expression d'une foi sincère dans la communauté de destin qui nous rassemble. »

Discours à la Nation, Tétouan, 20 août 2017 — source : MAP (Mohammed VI, 2017b).

Cette référence est à la fois identitaire, en affirmant la continuité de l'appartenance africaine du Maroc, et politique, en inscrivant partenariats et projets de connectivité dans une relation antérieure à leur formulation contemporaine.

7.4. Une différenciation revendiquée, dont l'effectivité reste à éprouver

Ces trois marqueurs légitiment les orientations analysées. Le corpus permet d'en identifier les principes et les formes de justification, mais non leur réception ni leur supériorité sur d'autres modèles de coopération.

African Scientific Journal
ISSN : 2658-9311
Vol : 03, Num 39 Décembre 2026

Conclusion

L'analyse de 319 discours, messages et interventions royaux (1999–2026) met en évidence une recomposition des orientations africaines du Maroc dans le discours royal, selon une trajectoire non linéaire.

Le premier résultat concerne la nature de cette transformation. La diplomatie économique ne se substitue pas à la diplomatie politique : les registres antérieurs demeurent, tandis que l'investissement, les infrastructures, l'énergie et l'industrialisation gagnent en visibilité, selon des évolutions contrastées. Les résultats étayent ainsi l'hypothèse d'une recomposition plutôt que d'un remplacement.

Le deuxième résultat concerne l'Initiative atlantique, dont plusieurs composantes précèdent 2023: l'espace atlantique africain est évoqué dès 2010, Dakhla est présentée en 2015 comme une plateforme entre l'Atlantique, le Maghreb et le Sahel, et l'articulation entre sécurité et développement au Sahel est formulée dès 2013. Le discours du 6 novembre 2023 réunit ces orientations dans une proposition explicite, davantage inscrite dans leur continuité que dans une rupture.

Le troisième résultat concerne le désenclavement, envisagé dans sa dimension fonctionnelle. L'analyse distingue l'accès physique à une façade maritime, les conditions d'utilisation effective des connexions et les perspectives d'intégration productive, qui ne découlent pas automatiquement de ces connexions.

Ces orientations s'accompagnent d'une légitimation fondée sur la souveraineté, le partenariat et l'appartenance africaine. Elles éclairent l'intérêt de la géoéconomie territorialisée pour analyser l'articulation entre instruments économiques, objectifs stratégiques et connexions entre territoires, au-delà d'une simple succession de projets.

L'étude demeure limitée aux orientations exprimées dans le discours royal. Elle ne mesure ni la mise en œuvre des projets, ni leur réception par les partenaires africains, ni leurs effets économiques et territoriaux. L'examen de ces dimensions permettrait de prolonger l'analyse vers les conditions de concrétisation des connexions envisagées entre le Sahel et la façade atlantique.

La contribution de cette recherche est ainsi de montrer que la dimension territoriale devient un élément structurant de l'articulation discursive des orientations africaines du Maroc, sans effacer leurs fondements politiques et relationnels.

African Scientific Journal
ISSN : 2658-9311
Vol : 03, Num 39 Décembre 2026

BIBLIOGRAPHIE

Bowen, G. A. (2009). Document analysis as a qualitative research method. Qualitative Research Journal, 9(2), 27–40. https://doi.org/10.3316/QRJ0902027

Amarir, M. (2026, 13 août). Quand les crises redessinent le tracé des corridors stratégiques : Nouvelles perspectives pour la façade atlantique africaine. Policy Center for the New South. https://www.policycenter.ma/publications/quand-les-crises-redessinent-le-trace-des-corridors-strategiques-nouvelles

Dafir, A. (2012). La diplomatie économique marocaine en Afrique subsaharienne : réalités et enjeux. Géoéconomie, 63(4), 73–83. https://doi.org/10.3917/geoec.063.0073

Faye, M. L., McArthur, J. W., Sachs, J. D., & Snow, T. (2004). The challenges facing landlocked developing countries. Journal of Human Development, 5(1), 31–68. https://doi.org/10.1080/1464988031000166020 1

Hassouni, M. (2022). Argumentation et persuasion dans les discours du Roi Mohammed VI sur l'Afrique [Thèse de doctorat, Université Hassan II de Casablanca].

H'Midouche, M. (2026). Le Gazoduc Africain Atlantique : Perspectives stratégiques et enjeux pour l'intégration énergétique en Afrique. Imprimerie Al Maarif Al Jadida.

Krippendorff, K. (2018). Content analysis: An introduction to its methodology (4th ed.). SAGE Publications.

Luttwak, E. N. (1990). From geopolitics to geo-economics: Logic of conflict, grammar of commerce. The National Interest, 20, 17–23.

Machrouh, J. (Dir.). (2025). Les enjeux stratégiques des espaces maritimes de l'Afrique atlantique. Policy Center for the New South. https://www.policycenter.ma/publications/les-enjeux-strategiques-des-espaces-maritimes-de-lafrique-atlantique

Maghreb Arabe Presse. (1999–2026). Discours, messages et interventions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. https://mobile.mapnews.ma/fr/activites_Royales?type=Royal-messages

Mohammed VI. (2006, 16 septembre). Message au Sommet du Mouvement des non-alignés, La Havane. MAP.

Mohammed VI. (2010a, 10 octobre). Discours au deuxième Sommet arabo-africain, Syrte. MAP.

Mohammed VI. (2010b, 29 novembre). Message au troisième Sommet Afrique–Union européenne, Tripoli. MAP.

Mohammed VI. (2013, 6 décembre). Message au Sommet de l'Élysée pour la paix et la sécurité en Afrique, Paris. MAP.

Mohammed VI. (2014a, 26 septembre). Discours à la 69e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, New York. MAP.

Mohammed VI. (2014b, 13 octobre). Message à la 9e session du Forum pour le développement de l'Afrique, Marrakech. MAP.

Mohammed VI. (2015a, 13 mars). Message au Forum Crans Montana, Dakhla. MAP.

Mohammed VI. (2015b, 5 décembre). Discours au Sommet du Forum sur la coopération sino-africaine, Johannesburg. MAP.

Mohammed VI. (2017a, 17 mars). Message au Forum Crans Montana 2017, Dakhla. MAP.

Mohammed VI. (2017b, 20 août). Discours à la Nation, 64e anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple. MAP.

Mohammed VI. (2023a, 6 novembre). Discours à la Nation, 48e anniversaire de la Marche Verte. MAP.

Mohammed VI. (2023b, 8 novembre). Message à la 4e édition du Forum pour l'investissement en Afrique, Marrakech. MAP.

Mohammed VI. (2025, 9 juin). Message au Sommet « L'Afrique pour l'Océan », Nice. MAP.

Moisseron, J.-Y., & Daguzan, J.-F. (2019). Les ambitions régionales marocaines en Afrique subsaharienne : une diplomatie Royale. Maghreb-Machrek, 240(2), 77–91. https://doi.org/10.3917/machr.240.0077

Mouhsine, M., & Durance, P. (2026). Do royal speeches in Morocco convey a collective vision for development? A two-level analysis based on critical discourse analysis and vision theory. European Journal of Futures Research, 14, Article 23. https://doi.org/10.1186/s40309-026-00292-w

Schindler, S., & Kanai, J. M. (2021). Getting the territory right: Infrastructure-led development and the re-emergence of spatial planning strategies. Regional Studies, 55(1), 40–51. https://doi.org/10.1080/00343404.2019.1661984

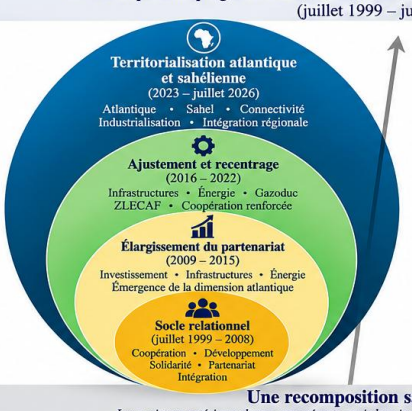
Teravaninthorn, S., & Raballand, G. (2009). Transport prices and costs in Africa: A review of the main international corridors. World Bank. https://doi.org/10.1596/978-0-8213-7650-8

Tozy, M. (1999). Monarchie et islam politique au Maroc (2e éd.). Presses de Sciences Po.

Yamani, A. (2025, 10 juin). Le Nexus Maroc-Afrique : Fondements et mécanismes d'une coopération Sud-Sud sur terre et sur mer. Institut Géopolitique Horizons. https://horizons.ma/le-nexus-maroc-afrique-fondements-et-mecanismes-dune-cooperation-sud-sud-sur-terre-et-sur-mer/

ANNEXES

Annexe 1 – Figure 1. Analyse des Discours Royaux : de la coopération à la territorialisation,
une recomposition progressive et non linéaire des référentiels de la politique africaine du Maroc
(juillet 1999 – juillet 2026)



Une territorialisation affirmée (2023 – juillet 2026)
Consolidation de l'axe Atlantique–Sahel, inscription des infrastructures dans une vision d'intégration régionale et de création de valeur territoriale.

Un ajustement avec des reculs relatifs (2016 – 2022)
Maintien des registres structurants, mais recul de la coopération et du développement, au profit des infrastructures et de l'énergie (gazoduc, ZLECAF).

Un élargissement du partenariat (2009 – 2015)
Diversification des domaines de coopération et montée en puissance de la dimension atlantique (Espace atlantique africain, Dakhla).

La construction d'un capital relationnel (juillet 1999 – 2008)
Affirmation des fondements de la relation avec l'Afrique, centrés sur la coopération, le développement, la solidarité et l'intégration.

Une recomposition sans substitution
Les registres antérieurs demeurent présents, mais leur importance relative évolue de manière non linéaire.

Source : Corpus des Discours Royaux sur l'Afrique (juillet 1999 – juillet 2026, 319 textes).